

L'ARASAPE est une association regroupant les 18 communes du district d'Aigle et du Pays-d'Enhaut. Elle a pour mission de gérer le Centre Social Régional de Bex (CSR) et les agences d'assurances sociales (AAS), ainsi que le Réseau d'accueil de jour des enfants (AJE).

Pour un remplacement de congé maternité, L'AJE recherche pour la crèche « Etcétéra » (83 places), à Aigle :

Un(e) Codirecteur-trice de crèche ad interim à 80%

Vos missions principales

- Planifier et gérer l'organisation interne
- Gérer une équipe pluridisciplinaire en la soutenant, l'écouter et la conseillant
- Accompagner les collaborateurs-trices et veiller au développement de leurs compétences
- S'assurer du respect des exigences légales, des règles de sécurité et d'hygiène au sein de la crèche
- Organiser et gérer l'accueil des enfants au sein de la structure au niveau pédagogique
- Appliquer, évaluer et améliorer le projet institutionnel et les projets pédagogiques
- Développer avec les équipes des projets visant à améliorer la prise en charge des enfants
- Effectuer des temps pédagogiques auprès des enfants notamment dans le but d'assurer un rôle d'observateur ou de formateur au sein des équipes
- Porter une attention aux enfants et à leurs comportements et accompagner les équipes dans les démarches en cas de difficultés
- Accompagner les familles, et dans les situations complexes, apporter un soutien
- Participer à l'élaboration des budgets et à leur suivi
- Transmettre les données nécessaires à l'AJE pour la tenue de la comptabilité et le suivi du personnel.
- Veiller à l'application des différents règlements

Votre profil

- Titulaire d'un titre ES ou HES en Travail social avec orientation en Education sociale ou équivalence
- CAS en gestion d'équipe et conduite de projets ou équivalence
- Expérience pratique d'au moins 4 ans dans le domaine
- Expérience confirmée en qualité de direction de structure d'accueil, un atout
- Connaissances pédagogiques
- Capacité à développer et élaborer un projet institutionnel de qualité
- Connaissances de la législation vaudoise sur l'accueil de jour, un atout
- Esprit d'anticipation, d'initiative et de décision
- Compétences organisationnelles et connaissances des ressources humaines
- Bonnes compétences relationnelles

Nous vous offrons :

- Les avantages liés à la convention collective cantonale de travail dans le domaine de la petite enfance
- Un poste intéressant et polyvalent

Taux d'activité : 80%

Entrée en fonction : 1^{er} juin 2026 ou à convenir

Type de Contrat : CDM pour un remplacement de congé maternité

Lieux de travail : Aigle

Si ce poste vous intéresse et que vous répondez au profil, nous vous invitons à nous transmettre votre dossier de candidature complet **uniquement** à l'adresse suivante : job.aje@aras.vd.ch